

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOUT 2010

Le conseil municipal, dûment convoqué le 24 août 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Dominique PETRONE - Jacky NOUET – Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE - Christophe COQUART– Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS - Corinne CASALS – Murielle BARBECOT.

Excusés : Franck ALBANESE - Patrick DER-KEVORKIAN – Magali TAFARO

Secrétaire de séance : Georges SILVESTRE

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

L'assemblée accepte à l'unanimité de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Conventions avec France TELECOM.

DECISIONS MODIFICATIVES

Les décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité :

Budget principal :

023 (virement à la section d'investissement)	2 000 €
6419 (remb. sur rémunérations)	2 000 €
2135-93 (pompe mairie)	2 000 €
204151-84 (EP 2010)	- 2 800 €
21533-84 (EP 2010)	2 800 €
021 (virement de la section fonctionnement)	2 000 €

AJUSTEMENT DE L'INVENTAIRE COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de sortir de l'actif du bilan de la commune tous les biens renouvelables acquis depuis plus de 4 ans à partir du 1^{er} janvier 2010, c'est à dire acquis avant le 01/01/2006 .

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de sortir ces biens de l'actif.

AVENANT A LA CONVENTION CDP MOBILIER URBAIN

Monsieur le Maire transmet la proposition de déplacement de la sucette placée à l'entrée du lotissement Le Modica suite à la demande d'habitants de ce lotissement. Après en avoir délibéré, l'assemblée décide de reporter cette modification afin d'attendre que les travaux d'aménagement le long de la RD 1083 soient terminés. Un nouvel emplacement pourra alors être défini.

CONVENTIONS France TELECOM

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le programme d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur les VC 1, 101 et 102.

Il donne connaissance des conventions de mandat avec France TELECOM pour l'étude d'enfouissement du réseau télécommunication et les frais de réalisation du câblage dont la dépense à la charge de la commune s'élève à 1 757 € pour la VC 1 et 3 687 € pour les VC 101 et 102.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à signer ces conventions.

QUESTIONS DIVERSES

- Dominique PETRONE :
 - informe de la mise à disposition du rapport d'activité pour l'année 2009 du Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain.
 - communique la date de la kermesse de l'Association des 4 Saisons prévue le 11 septembre.
 - informe de la modification de la compétence voirie de la Communauté de Communes où la rue de l'Eglise et celle de la salle des fêtes devraient être retirées du réseau intercommunal.
 - transmet le suivi des consommations électriques où certains postes présentent des hausses de consommation.

- Jacky NOUET :
 - le forum des associations se déroulera le samedi 4 septembre.
 - une réflexion est lancée sur la réalisation d'un parcours santé.
 - le dossier pour la numérotation des rues se poursuit, un chiffrage devrait être réalisé pour la fin de l'année.
 - la commune va participer à la semaine « commerces en fêtes » organisée par la Chambre de Commerce.
 - le fossé du terrain CARRE doit être curé afin de permettre l'évacuation des eaux pluviales.

- Corinne DECOLLONGE
 - le 10 septembre à 18h aura lieu la rencontre enseignants, parents d'élèves, mairie organisée par l'association des parents d'élèves.
 - le service de la cantine ne pourra pas être assuré le mardi 7 septembre car 4 agents seront en grève.

- Georges SILVESTRE :
 - les travaux d'enfouissement des réseaux au village devraient être terminés mi septembre.
 - les travaux de modification de la téléphonie et la mise en place d'un réseau informatique à la mairie sont terminés. Des prises réseaux sont présentes dans les bureaux, la salle du conseil et l'actuelle bibliothèque. Ces prises sont utilisables pour de l'informatique et/ou de la téléphonie au travers de la baie de brassage. Les postes de travail, le serveur informatique ainsi que le photocopieur et l'imprimante couleur sont en réseaux. Des sauvegardes sont effectuées tous les soirs et stockées dans un coffre ignifugé. La bibliothèque est désormais informatisée avec l'application PMB toujours en test. Carmen a déjà saisi les utilisateurs et il reste à rentrer les 5000 ouvrages de notre bibliothèque en récupérant les notices sur le site de la Bibliothèque Nationale par le biais des codes ISBN des ouvrages.

La séance est levée à 23 h

D.PETRONE

J.NOUET

G.SILVESTRE

C.DECOLLONGE

C.COQUART

C.CASALS

C.LAMBERT

C.TAPONAT

C.JOSSERAND

JP FONTIBUS

M.BARBECOT